



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil de normalisation
des comptes publics**

La lettre du CNOCP

11 février 2021 - N° 31

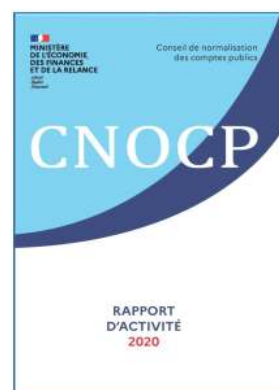


Rapport d'activité 2020

Le CNOCP publie son rapport d'activité pour 2020

Malgré la crise sanitaire, la continuité des travaux du Conseil de normalisation des comptes publics a été assurée en 2020 et a permis de nouveaux progrès. L'engagement et la disponibilité de chacun ont été mis au service du CNOCP grâce aux techniques de télétravail qui ont permis de maintenir un rythme soutenu de réunions et de consultations. Ainsi, le Secrétariat général a pu organiser 42 réunions de groupes de travail et 13 réunions de Commissions et du Collège, mobilisant au total près de 240 experts.

Des progrès notables ont été accomplis sur tous les chantiers en cours : maintenance des normes pour l'État et ses opérateurs, préparation des recueils de normes applicables aux entités publiques locales et organismes de sécurité sociale, avis spécifiques, contributions aux travaux européens et internationaux.



L'année 2021 étant encore affectée par la pandémie, les travaux en « distanciel » se poursuivront pour finaliser les premières versions des recueils de normes applicables aux entités publiques locales et aux organismes de sécurité sociale, parachevant ainsi l'œuvre engagée depuis une douzaine d'années pour doter le secteur public d'un ensemble complet de normes comptables adaptées à ses spécificités et fondées sur un cadre conceptuel commun et cohérent.

La mission du CNOCP ne s'achèvera pas pour autant. Outre la maintenance de l'acquis et la finalisation des versions définitives de ces recueils, de nouvelles réflexions devront être poursuivies sur plusieurs chantiers concernant, notamment, la problématique de la consolidation, l'articulation entre la comptabilité générale et les autres outils comptables utilisés par les entités publiques, et l'optimisation de l'emploi de cette comptabilité générale dont la Cour des Comptes a regretté, dans son récent rapport sur la gouvernance des finances publiques, l'insuffisante utilisation. Ces développements appelleront une coopération renforcée avec les services concernés, préparateurs, certificateurs et utilisateurs des comptes. Enfin, le CNOCP devra poursuivre sa participation aux travaux internationaux dont les récents progrès ne manqueront pas d'influencer la gestion publique par l'effet d'une convergence progressive que requiert le développement de la coopération internationale en matière de politiques publiques.

En savoir plus

+ [Rapport d'activité 2020 du Conseil de normalisation des comptes publics](#)

[ABONNEMENT](#) - [MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT](#) - [ARCHIVES](#) - [RSS](#) - [DESABONNEMENT](#)

La lettre du CNOCP est éditée par le Conseil de normalisation des comptes publics. Directeur de la publication : Michel Prada / Rédactrice en chef : Marie-Pierre Calmel / Conception du bandeau : Aphanis pour le Sircom / Conception : Key Performance Group pour le Sircom. Routage : Hubscore. Copyright Conseil de normalisation des comptes publics. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous au CNOCP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à webmestre-cnocp@finances.gouv.fr